



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
21 septembre 2015
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-troisième session

Paris, 30 novembre-11 décembre 2015¹

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur d'autres activités : Rapport succinct sur le troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention

Rapport succinct sur le troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention

Note du secrétariat

Résumé

Le troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention s'est tenu pendant la quarante-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre les 2 et 3 juin 2015. Les représentants des Parties, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales ainsi que des experts, des professionnels et des parties prenantes ont mis en commun leur expérience et ont échangé des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'éducation et la formation aux changements climatiques et la coopération internationale dans ces domaines.

¹ Les dates exactes devront être confirmées.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–5	3
A. Historique et mandat.....	1–4	3
B. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	5	3
II. Délibérations.....	6–11	3
III. Enjeux et perspectives.....	12–47	4
A. Ouverture du troisième dialogue sur l’article 6 de la Convention.....	12–14	4
B. Séance I : Éducation aux changements climatiques.....	15–28	5
C. Séance II : Formation aux changements climatiques.....	29–43	9
D. Participation publique par le biais des réseaux sociaux et d’Internet.....	44	13
E. Clôture du troisième dialogue sur l’article 6 de la Convention.....	45–47	14
IV. Étapes suivantes.....	48	14
Annexe		
Agenda for the 3 rd Dialogue on Article 6 of the Convention.....		15

I. Introduction

A. Historique et mandat

1. Réaffirmant l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation publique et de l'accès public aux informations concernant les changements climatiques et de la coopération internationale qui s'y rapporte pour atteindre l'objectif ultime de la Convention et pour mettre effectivement en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation, la Conférence des Parties, à sa dix-huitième session, a adopté le programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention².

2. Dans la même décision, la Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'intensifier les travaux relatifs à l'article 6 de la Convention en organisant chaque année un dialogue en cours de session avec la participation des Parties, des représentants des organes compétents créés au titre de la Convention ainsi que des experts et professionnels pertinents et des parties prenantes afin de mettre en commun leur expérience et d'échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir en ce qui concerne l'exécution du programme de travail de Doha³.

3. La Conférence des Parties a décidé qu'aux fins de l'organisation du dialogue sur l'article 6 de la Convention, les six éléments dudit article seraient regroupés en deux domaines d'intervention, dont l'examen alternerait d'une année sur l'autre. Le premier domaine comprendrait l'éducation et la formation, et le second la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations. La coopération internationale serait considérée comme un thème transversal recouvrant les deux domaines⁴.

4. La Conférence des Parties a demandé au secrétariat d'établir un rapport succinct sur chaque dialogue⁵.

B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

5. Le SBI voudra peut-être prendre en considération les informations contenues dans le présent rapport et décider des dispositions à prendre en conséquence.

II. Délibérations

6. Le troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention (ci-après dénommé le « dialogue ») a eu lieu les 2 et 3 juin 2015, pendant la quarante-deuxième session du SBI. Il a porté sur le premier domaine évoqué au paragraphe 3 ci-dessus, à savoir l'éducation et la formation.

7. Plus de 130 représentants de Parties, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales (ONG), experts, professionnels et parties prenantes ont mis en commun leur expérience et ont échangé des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'éducation et la formation aux changements climatiques et la coopération internationale dans ces domaines.

² Décision 15/CP.18, préambule et par. 1.

³ Décision 15/CP.18, par. 9.

⁴ Décision 15/CP.18, par. 10.

⁵ Décision 15/CP.18, par. 12.

8. M. Amena Yauvoli, Président du SBI, a présidé le troisième dialogue. Il a été secondé par M^{me} Katarzyna Snyder (Pologne) en qualité de facilitatrice.
9. La réunion a été divisée en deux séances de travail de trois heures, chacune portant sur l'un des thèmes suivants :
- a) Éducation aux changements climatiques;
 - b) Formation aux changements climatiques.
10. Chaque séance de travail a débuté par la présentation d'exposés ciblés de Parties, d'organismes intergouvernementaux et d'ONG, tous les participants se répartissant ensuite dans des groupes de travail pour débattre de questions clefs concernant l'éducation ou la formation aux changements climatiques.
11. Le programme de la réunion figure en annexe. Tous les exposés et les enregistrements des séances sont disponibles sur le site Web de la Convention⁶.

III. Enjeux et perspectives

A. Ouverture du troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention

12. Le Président du SBI a ouvert la réunion, en souhaitant la bienvenue aux participants au dialogue et en soulignant combien l'éducation et la formation étaient importantes pour jeter les bases d'un nouvel accord climatique universel. C'est par l'éducation et la formation que l'on préparerait les populations à participer activement à la lutte contre les changements climatiques. Tous les acteurs de la société, tous niveaux et tous secteurs confondus, devraient agir plus rapidement et à plus grande échelle en faveur d'un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. Le Président a confié à M^{me} Snyder le soin d'animer les deux séances de travail du dialogue en son nom.

13. M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention, a prononcé une allocution de bienvenue. Elle a souligné combien il était important d'éduquer et de former élèves et étudiants aux changements climatiques et d'inscrire cette question dans chacune des matières des programmes d'enseignement. Pour que les emplois du XXI^e siècle soient respectueux du climat, il fallait envisager une reconversion de la main-d'œuvre. En conclusion, la Secrétaire exécutive a engagé les participants, en particulier les jeunes, à trouver un meilleur titre pour décrire l'article 6, vu qu'en l'occurrence la désignation actuelle ne faisait pas clairement ressortir l'objectif consistant à prévoir pour l'avenir la mise en place des connaissances et des capacités nécessaires pour inciter les citoyens à se mobiliser et à agir. Cette initiative a été accueillie favorablement par les participants au dialogue. À la fin de la quarante-deuxième session du SBI, un nouveau titre (« Action pour l'autonomisation climatique ») avait été annoncé⁷.

14. La facilitatrice a présenté les grandes lignes et les objectifs du dialogue et a souhaité la bienvenue à M. Kartikeya V. Sarabhai, Directeur du Centre for Environment Education, invité en qualité d'expert de l'éducation au développement durable. Elle a donné aux participants des informations d'ordre général sur la Déclaration ministérielle de Lima sur l'éducation et la sensibilisation⁸, adoptée à la

⁶ Voir http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/dialogues/items/8938.php.

⁷ Voir <http://newsroom.unfccc.int/fr/bienvenue/ne-lappelez-plus-article-6-appellez-le-ace-action-pour-lautonomisation-climatique/>.

⁸ Voir <http://unfccc.int/resource/docs/2014/cop20/fr/101r01f.pdf>.

vingtième session de la Conférence des Parties et à la dixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), et désormais reconnue sur le plan politique. Elle a insisté sur le fait que la mobilisation en faveur de l'action climatique exigeait la participation de la population et une meilleure coopération avec toutes les parties prenantes, notamment les jeunes. Elle a aussi fait mention des mesures concrètes engagées par le Gouvernement polonais, telles que l'élaboration de supports pédagogiques sur les changements climatiques à l'intention des enfants d'âge préscolaire.

B. Séance I : Éducation aux changements climatiques

1. Exposés

15. Un représentant du Climate Outreach and Information Network⁹ a consacré son intervention à la manière de faire connaître la dure réalité des changements climatiques à un public peu disposé à l'entendre. Il a évoqué plusieurs facteurs de motivation qui pourraient inciter les citoyens à changer de comportement et à participer activement à la lutte contre les changements climatiques. Il a relevé que la question des changements climatiques n'était guère évoquée dans la plupart des conversations quotidiennes et n'était même pas mentionnée parmi les grands sujets de préoccupation des personnes interrogées lors de sondages. Un tel état de choses pouvait avoir des répercussions néfastes sur la place accordée aux changements climatiques dans les orientations politiques nationales et sur les mesures prises pour les combattre. L'intervenant a conseillé de créer des éléments de langage constructifs, qui en appellent à l'identité et aux valeurs individuelles et qui, en invitant au bouche à oreille et à une mobilisation auprès de dirigeants dignes de confiance, permettraient de tisser des liens affectifs et de trouver des solutions. Pour lutter contre les changements climatiques, il fallait à son avis amener les citoyens à se sentir membres de la communauté mondiale, sans avoir pour autant à renier leur identité et leur fierté nationales.

16. M. Sarabhai a fait observer que l'éducation et la communication devraient être considérées comme des moyens de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation. Il a fait état de l'expérience de l'Inde où un programme d'éducation aux changements climatiques dispensé dans 200 000 écoles fournissait un exemple d'initiative visant à sensibiliser et mieux informer la population. Il a constaté que la politique d'éducation aux changements climatiques faisait actuellement l'objet de deux mécanismes internationaux : le Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable, comportant des activités éducatives formelles, informelles et non formelles, et le programme de développement durable, de plus large portée. Il a jugé essentiel de coordonner la mise en œuvre de ces deux mécanismes à tous les échelons institutionnels. Il a aussi souligné combien il était important de fournir aux décideurs des analyses coûts-avantages et des exemples de bonnes pratiques qui montrent l'intérêt d'investir dans l'éducation, ainsi que de tirer des enseignements de l'éducation au développement durable, en vue d'intensifier l'action engagée dans l'éducation aux changements climatiques.

17. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fait le point sur les progrès accomplis dans l'éducation au développement durable dans le cadre du Programme d'action mondial¹⁰. Lancé à la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable qui s'était tenue à Aichi-Nagoya (Japon) en novembre 2014, ce programme visait à amplifier l'action

⁹ Voir <http://www.climateoutreach.org.uk/>.

¹⁰ Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002305/230514f.pdf>.

engagée dans ce domaine à l'échelle mondiale. Il prévoyait cinq domaines d'intervention prioritaires : 1) adopter des politiques à l'appui de l'éducation au développement durable; 2) transformer les environnements d'apprentissage et de formation; 3) renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs; 4) autonomiser et mobiliser les jeunes; et 5) accélérer la recherche de solutions durables au niveau local. L'orateur a insisté sur les perspectives stratégiques offertes par le Programme d'action mondial pour renforcer l'éducation aux changements climatiques, faire cadrer les politiques d'éducation et de développement durable et former des alliances entre le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'environnement ainsi que d'autres parties prenantes.

18. Une représentante de CliMates¹¹ a présenté des initiatives élaborées et lancées par des étudiants du monde entier en vue de lutter contre les changements climatiques. Dans le but de mobiliser la jeunesse mondiale, CliMates poursuivait cinq grands objectifs : 1) sensibiliser les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur; 2) responsabiliser les jeunes grâce à un renforcement des capacités et à des activités de mise en situation; 3) dispenser des connaissances approfondies sur le climat; 4) promouvoir une démarche systémique intégrée à long terme; et 5) développer des méthodes interculturelles et interdisciplinaires. L'intervenante a estimé que les jeunes devraient intégrer la sensibilisation aux changements climatiques dans leur vie quotidienne et continuer d'apprendre sur le sujet à la faveur de réflexions et d'actions concertées. Elle a donné aux participants des exemples d'activités destinées aux jeunes, dont COP in MyCity¹², Heat Wave in MyCity¹³ et la onzième session de la Conférence des jeunes¹⁴, qui se tiendrait à Paris (France), avant la vingt et unième session de la Conférence des Parties et la onzième session de la CMP.

19. Une représentante des États-Unis d'Amérique a présenté le Programme mondial d'éducation et d'observation pour la défense de l'environnement (GLOBE)¹⁵, parrainé par la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et la National Science Foundation. Créé en 1995, le programme GLOBE avait été mis en œuvre dans 115 pays, formant plus de 22 669 enseignants et mobilisant 28 466 établissements scolaires et des milliers d'étudiants à travers le monde. Dans le cadre du programme GLOBE, les étudiants collectaient des données en vue de mieux comprendre les changements qui intervenaient à l'échelle de la planète et de préserver et d'améliorer l'environnement. Le programme avait permis de constituer une communauté mondiale d'étudiants, d'enseignants, de scientifiques et de citoyens qui s'attachaient à mieux comprendre comment préserver et améliorer leur environnement à tous les niveaux. Il favorisait des démarches innovantes permettant aux jeunes d'engager une réflexion de portée mondiale mais d'agir au niveau local, par exemple en nettoyant des portions d'autoroute et en mettant l'accent sur le rendement énergétique.

20. Un représentant de la République dominicaine a fait état de la mise en œuvre dans son pays du Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques (UN CC:Learn)¹⁶. Il a précisé que le lancement d'une stratégie nationale d'apprentissage sur cette question découlait de la décision prise par le Gouvernement dominicain de faire de l'éducation un des principaux instruments de la lutte contre les changements climatiques. Le programme avait permis de former plus de 1 200 enseignants, 120 « formateurs de formateurs » et 40 journalistes. Le Ministère dominicain de l'éducation avait en outre décidé récemment de l'élargir en consacrant 1 million de dollars, provenant du budget

¹¹ Voir <http://www.studentclimates.org/>.

¹² Voir <http://copinmycity.weebly.com/>.

¹³ Voir <http://www.studentclimates.org/heatwave-in-mycity/>.

¹⁴ Voir <http://coy11.org/fr/>.

¹⁵ Voir <https://www.globe.gov/>.

¹⁶ Voir <http://www.unccllearn.org/national-projects/un-cclearn-dominican-republic>.

national, à la sensibilisation de plus de 3 000 enseignants et 150 000 étudiants d'ici à 2016. L'intervenant a indiqué que, comme suite à la mise en œuvre du programme UN CC:Learn, des enseignants s'étaient joints à la délégation dominicaine lors des conférences organisées au titre de la Convention. Il a souligné que la nouvelle phase du partenariat visait à développer l'éducation aux changements climatiques dans les pays d'Amérique centrale, en coopération avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale.

21. Le dernier exposé a été présenté par une représentante de l'Albanie, qui a rendu compte des résultats de l'Initiative d'éducation à l'environnement menée par des enfants dans son pays. Elle a signalé qu'à l'école primaire les enfants recevaient un enseignement sur les changements climatiques et la protection de l'environnement. Au cours des trois années précédentes, les 2 944 enseignants ayant bénéficié d'une formation avaient ensuite diffusé leur savoir à quelque 50 000 enfants chaque année. Les changements climatiques occupaient une place à part entière dans le programme d'enseignement et des méthodes et des manuels étaient élaborés afin de dispenser les connaissances scientifiques de manière distrayante, au moyen de puzzles et d'autres jeux et par l'apprentissage entre enfants. En outre, la sensibilisation aux questions environnementales et l'évolution des comportements se poursuivaient à la maison et en société. L'intervenante a fait part des enseignements à retenir, qu'il s'agisse de l'importance de la participation et de la coordination des différents partenaires, de la nécessité de définir et d'employer des méthodes appropriées ou de la mise à contribution des écoles pour informer, former et inciter à se mobiliser localement.

2. Débats et conclusions des groupes de travail

22. Les participants se sont répartis en plusieurs groupes de travail pour débattre des questions suivantes :

- a) Adopter des politiques, des stratégies et des approches à long terme en matière d'éducation aux changements climatiques en vue du développement durable;
- b) Favoriser la transformation de la société et la modification des comportements par l'éducation non formelle et informelle;
- c) Élaborer des supports pédagogiques et tirer parti des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'éducation aux changements climatiques;
- d) Renforcer la mise en œuvre, le suivi et la notification des activités éducatives sur les changements climatiques;
- e) Développer l'éducation aux changements climatiques dans le cadre de la coopération internationale.

23. Les travaux des groupes ont été animés par des experts des changements climatiques et des représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques¹⁷.

24. Un représentant de la Norvège a présenté les conclusions du groupe de travail sur les politiques, les stratégies et les approches à long terme en matière d'éducation aux changements climatiques en vue du développement durable. Le groupe a souligné

¹⁷ L'Alliance poursuit les objectifs suivants : renforcer autant que possible les synergies et la cohérence des activités; tirer efficacement parti des compétences et des ressources disponibles en améliorant la coordination; aider les Parties à la Convention dans leurs efforts visant à concevoir, engager et mettre en œuvre les activités relatives à l'article 6 de la Convention; et établir des liens clairs entre les travaux des organisations membres et le processus de la Convention. Pour de plus amples renseignements, voir: http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/7403.php.

que les politiques et les stratégies d'éducation aux changements climatiques devaient être adaptées en fonction des pays, de leur situation et de leurs besoins spécifiques, et tenir compte de leurs priorités et initiatives nationales. Il a aussi jugé essentiel de susciter une volonté politique à un niveau élevé et de faire participer la société civile à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques. Un des problèmes restant à régler tenait à l'insuffisance de la coopération et de la concertation entre les ministères chargés de l'éducation, de l'environnement et des changements climatiques. Le groupe a donc recommandé : de faciliter la coopération entre ces ministères; de former des partenariats avec les acteurs non étatiques et les parties prenantes concernées à tous les niveaux; et d'encourager la population à prendre part au processus de prise de décisions.

25. Un représentant du Sénégal a rendu compte des débats du groupe de travail sur la transformation de la société et la modification des comportements par l'éducation non formelle et informelle. Le groupe de travail a souligné qu'il importait d'exploiter les structures et les canaux informels, comme la famille, les réseaux et associations, pour sensibiliser à la question des changements climatiques et inciter à agir dans le domaine du climat. Il a été recommandé de compléter l'éducation formelle aux changements climatiques par des méthodes non traditionnelles telles que l'apprentissage par l'expérience, l'éducation entre pairs, les activités en plein air, la musique, le théâtre et d'autres formes d'expression artistique. Le groupe de travail a insisté sur le rôle déterminant joué par les jeunes, les ONG et les médias dans l'éducation formelle et informelle, et sur l'importance que revêtait leur formation. Il a été suggéré de recourir aux réseaux sociaux pour atteindre un public plus large.

26. Un représentant de CliMates a présenté les conclusions du groupe de travail concernant l'élaboration de supports pédagogiques et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'éducation aux changements climatiques. Le groupe a souligné qu'il ne pouvait y avoir un seul et même programme éducatif pour tous les pays. En conséquence, les supports pédagogiques devraient être adaptés à chaque pays, en se souciant du public visé et en respectant la langue et la culture nationales. De plus, bien que beaucoup d'informations soient disponibles en ligne ou sur support imprimé, l'accessibilité et la connaissance des données exactes et pertinentes n'étaient pas toujours garanties. Pour remédier à cette situation, il a été proposé de passer de l'imprimé à Internet, de créer des plateformes d'échange de données d'expérience, de regrouper les supports pédagogiques dans une centrale de données et d'utiliser des tablettes et des ordinateurs contenant des informations préalablement téléchargées pour faciliter l'accès à l'éducation aux changements climatiques.

27. Un représentant de l'ONG Citizens' Climate Lobby a rendu compte des conclusions du groupe de travail sur les moyens de renforcer la mise en œuvre, le suivi et la notification des activités éducatives sur les changements climatiques. Le groupe a fait observer que, dans tous les pays, les acteurs non étatiques ne participaient guère à la mise en œuvre, au suivi et à la communication d'informations dans ce domaine. En l'absence d'indicateurs spécifiques, il était en outre difficile de mesurer l'impact et l'efficacité des programmes. De plus, de nombreux pays ne rendaient pas compte de leurs activités au titre des six composantes de l'article 6 de la Convention (éducation, formation, sensibilisation du public, participation publique, accès public aux informations et coopération internationale) dans leurs communications nationales. Pour combler de telles lacunes, le groupe de travail a recommandé ce qui suit : définir des indicateurs permettant de mesurer sur les plans qualitatif et quantitatif l'éducation aux changements climatiques; mettre en place des mécanismes participatifs d'évaluation et de suivi de l'éducation aux changements climatiques, reposant sur des débats approfondis avec les bénéficiaires, des dialogues avec les parties prenantes et des tables rondes; et établir des lignes directrices qui

aident les Parties à rendre compte dans leurs communications nationales de leurs activités relatives aux six composantes de l'article 6 de la Convention.

28. Un représentant de la République dominicaine a présenté les conclusions du groupe de travail sur le développement de l'éducation aux changements climatiques dans le cadre de la coopération internationale. Le groupe a constaté que la coopération internationale pouvait, par l'apport d'une assistance technique et financière, aider à diffuser plus largement l'éducation aux changements climatiques aux niveaux régional, national et local. Il a en outre été souligné que la coopération internationale ne devrait pas seulement être l'affaire des gouvernements; il fallait que les parties prenantes collaborent davantage entre elles. Malgré des progrès, le rôle stratégique de l'éducation aux changements climatiques dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation ne bénéficiait toujours pas d'une grande reconnaissance internationale. Le groupe a recommandé de former des partenariats entre les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, de promouvoir la coopération entre les secteurs de l'éducation et de l'environnement et de favoriser la participation des enseignants aux conférences organisées au titre de la Convention et au dialogue.

C. Séance II : Formation aux changements climatiques

1. Exposés

29. Un représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a fait un exposé sur les déficits de ressources humaines et de compétences à combler dans les secteurs clefs de l'adaptation et de l'atténuation. Il a donné un aperçu des politiques climatiques actuelles et a montré leur impact sur le marché du travail. Il a souligné que des gains nets d'emplois ne pourraient être réalisés qu'en adoptant des politiques climatiques et des politiques de développement à faible intensité de carbone conçues pour : 1) favoriser la création d'emplois; 2) veiller à ce que les emplois créés répondent aux critères d'un travail décent; et 3) faire progresser l'intégration sociale par des mesures de protection sociale et un renforcement et une remise à niveau des compétences des entreprises et des salariés. L'intervenant a présenté quelques métiers nouveaux ou en pleine évolution, en mettant l'accent sur ceux qui contribueraient à l'amélioration de la résilience et des pratiques d'adaptation aux changements climatiques après une réorientation profonde des compétences. Il fallait former les employeurs et les employés pour faciliter la transition vers une plus grande durabilité et créer des emplois qui aident à réduire les atteintes à l'environnement et, au bout du compte, pour rendre les activités d'un pays écologiquement, économiquement et socialement viables. Pour finir, l'orateur a souligné combien il importait de promouvoir les compétences propres à rendre les entreprises sobres en carbone, économes en ressources et soucieuses d'intégration sociale afin de stimuler la création d'emplois verts et de favoriser la coopération en vue de meilleurs résultats. À cet égard, l'OIT prenait des mesures concrètes. Son programme de développement des compétences en vue de l'« écologisation » du secteur de la construction en Zambie était un bon exemple d'action climatique¹⁸. Le but de ce programme était de créer 5 000 nouveaux emplois verts et d'améliorer la qualité de 2 000 autres postes de travail grâce à un partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur du bâtiment.

30. Un représentant de l'Ouganda a fait un exposé sur l'historique et les objectifs de l'initiative UN CC:Learn¹⁹. Mise en œuvre en Ouganda à titre de projet pilote, celle-ci visait à lutter contre les changements climatiques par le renforcement des ressources

¹⁸ Voir <http://www.zambiagreenjobs.org/index.php/2014-10-07-10-16-31/current-affairs/83-female-entrepreneur-builds-economical-green-homes-in-zambia>.

¹⁹ Voir <http://www.unccllearn.org/>.

humaines et des compétences. Six activités principales étaient prévues pour élaborer une stratégie : 1) lancement du projet et activités préparatoires; 2) ateliers de planification nationale; 3) évaluation des besoins d'apprentissage aux niveaux institutionnel et individuel; 4) élaboration du projet de stratégie nationale; 5) présentation de la stratégie; et 6) mise en œuvre de la stratégie. Ainsi qu'il ressortait des résultats du projet, l'élaboration de la stratégie nationale devait être fondée sur des travaux de recherche pour déterminer les besoins d'apprentissage et les moyens d'action. De plus, il fallait prévoir des activités de sensibilisation pour passer à un développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions. Le projet avait contribué à intégrer la question des changements climatiques dans le programme d'enseignement primaire.

31. Un représentant de l'Allemagne a présenté les stratégies de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). Gage d'employabilité, ces activités ne donnaient toutefois pas directement accès à un emploi. Il s'agissait donc en l'occurrence d'une condition préalable, d'un investissement qui avait besoin de temps pour porter ses fruits. L'intervenant a insisté sur l'importance des programmes d'EFTP et sur la demande croissante dont ils faisaient l'objet, tout en rappelant qu'ils n'étaient pas le remède universel aux problèmes de sous-emploi, compte tenu des différences de contexte économique entre les pays. Il fallait garder à l'esprit que, dans la plupart des pays partenaires de l'Agence allemande de coopération internationale, le système d'EFTP se heurtait à des difficultés, aggravées par des problèmes liés tant à l'offre qu'à la demande. L'orateur a décrit certains aspects des interventions effectuées dans ce domaine, notamment l'intérêt croissant porté au système allemand d'enseignement initial et de formation en alternance, qui renforçait la coopération entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise. Il a ensuite présenté quelques-unes des démarches adoptées dans le cadre de ces interventions et, en conclusion, a énuméré les enseignements à en retenir²⁰.

32. Une représentante de l'UNESCO a fait part de l'expérience acquise dans la formation d'enseignants aux changements climatiques et au développement durable au Brésil²¹. Elle a précisé que la Constitution et les politiques brésiliennes contenaient des dispositions visant à intégrer les questions environnementales dans le système éducatif, mais qu'en dépit de ce cadre juridique les enseignants n'avaient pas toujours la possibilité de recevoir une formation adéquate. Pour remédier à un tel état de choses, l'UNESCO avait conçu un cours à l'intention des enseignants sur l'éducation aux changements climatiques, qui faisait l'objet d'un projet pilote à Itajai (Brésil). Ce projet prévoyait d'adapter les supports pédagogiques, de former les enseignants et d'introduire cette matière dans les écoles. Il donnait aux enseignants la possibilité d'organiser à l'intention de leurs élèves des sorties scolaires et d'autres activités destinées à renforcer l'apprentissage fondé sur l'expérience. Ces élèves pouvaient ainsi constater par eux-mêmes les effets des changements climatiques et mieux cerner les différents aspects de cette question. Le projet était aussi destiné à sensibiliser les étudiants désireux d'en savoir plus sur les moyens d'accroître la résilience et de prendre des mesures visant à lutter contre les changements climatiques au sein de leur propre communauté.

33. Un représentant du Bangladesh a rendu compte du développement des compétences et de la formation dans le domaine de l'énergie solaire dans son pays²². Il

²⁰ Voir <http://www.giz.de/akademie/de/downloads/giz2013-en-aiz-programmheft-tvet-climate-change-green-jobs.pdf/>.

²¹ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=jmSwpHgzkxI/>.

²² Voir http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/video/video-news-releases/WCMS_184577/lang--fr/index.htm.

a fait part des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale relative aux énergies renouvelables et à l'atténuation des effets des changements climatiques. Il s'agissait essentiellement d'installer des équipements héliotechniques domestiques, des pompes d'irrigation, des miniréseaux et des centrales solaires et d'investir dans des systèmes d'exploitation de l'énergie solaire pour des stations de télécommunication, ce qui nécessitait la création d'un service local d'assistance technique. L'intervenant a présenté brièvement les mesures prises, notamment les partenariats conclus avec des acteurs étatiques et non étatiques pour dispenser la formation professionnelle nécessaire, mettre au point des manuels et des programmes normalisés, et tirer parti des centres de formation technique. Pour conclure, il a cité l'exemple d'une Bangladaise qui avait reçu une formation dans le domaine des équipements héliotechniques domestiques et avait ensuite été chargée d'installer des équipements semblables dans son entourage, améliorant sa qualité de vie par un accès durable à l'électricité.

34. Un représentant de World Wide Views²³ a présenté l'initiative engagée par son organisation en vue de consulter les citoyens sur les questions climatiques et énergétiques. Le but était de relier formation et participation publique en fournissant aux participants des supports pédagogiques, en formant les professionnels qui organisaient la consultation et en venant en aide aux acteurs de l'éducation aux changements climatiques. Il s'agissait également de resserrer les liens entre citoyens et décideurs de manière à favoriser un dialogue constructif. Plus de 10 000 personnes avaient participé à 97 débats dans 76 pays pour permettre aux citoyens d'avoir voix au chapitre lors de la prise de décisions internationales sur les changements climatiques. Ces débats avaient apporté de précieux éléments d'information aux responsables politiques qui négocieraient le nouvel accord sur le climat à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris. Ainsi qu'il ressortait des consultations, 78 % des participants considéraient l'éducation comme le principal instrument permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les résultats des consultations, qui aideraient à mieux comprendre comment la question des changements climatiques était perçue par la population, seraient examinés par les responsables politiques avant la vingt et unième session de la Conférence des Parties.

35. Le dernier exposé a été fait par une représentante de la Finlande, qui a donné des exemples de bonnes pratiques visant à promouvoir la coopération internationale dans la formation aux changements climatiques. Elle a présenté brièvement les principes qui, dans son pays, régissaient l'éducation et la formation aux changements climatiques auxquelles tous les élèves et étudiants devaient avoir accès, qui devaient être fondées sur la confiance et la responsabilité, et qui ne se limitaient pas à la période de scolarisation mais devaient être dispensées tout au long de la vie. Elle a mentionné les mesures prises en Finlande, axées sur l'apprentissage continu et la formation des enseignants. Elle a ensuite décrit des expériences positives fondées sur une intensification de la coopération, par exemple : le partenariat entre l'Université de Finlande orientale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui visait à organiser des cours sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement²⁴; et le programme de formation des formateurs dispensé par les universités en coopération avec l'Institut finlandais de météorologie.

2. Débats et conclusions des groupes de travail

36. Les participants se sont répartis en plusieurs groupes de travail pour débattre des questions suivantes :

²³ Voir <http://www.wwviews.org/>.

²⁴ Voir <http://www2.uef.fi/en/unep/>.

- a) Former et renforcer les compétences dans l'optique d'emplois verts et d'un développement à faible taux d'émission;
- b) Favoriser un développement résilient face aux changements climatiques par le renforcement des compétences et la formation à l'adaptation;
- c) Former les groupes stratégiques et leur donner les moyens d'agir sur les changements climatiques;
- d) Prévoir la formation de formateurs et un apprentissage professionnel;
- e) Développer la formation aux changements climatiques dans le cadre de la coopération internationale.

37. Les groupes de travail ont été animés par des experts des changements climatiques et des représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques.

38. Un représentant de la Fédération des Jeunes Verts Européens a rendu compte des débats du groupe de travail sur la formation et le renforcement des compétences dans l'optique d'emplois verts et d'un développement à faible taux d'émission. Le groupe a jugé essentiel d'améliorer le dialogue social et les relations de travail pour vaincre les réticences des employeurs du secteur privé à opter pour des politiques vertes. Il a souligné le rôle moteur des travailleurs dans la lutte contre les changements climatiques. Il a aussi estimé que des disciplines telles que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques devaient être valorisées par le biais d'une coopération internationale accrue, dans le but de surmonter les inégalités technologiques entre les pays. Il fallait aussi que la population sache pourquoi les emplois verts étaient importants et quels avantages ils procuraient. Par ailleurs, la formation faisait partie des moyens de combler les disparités en matière d'éducation aux changements climatiques grâce à la mise au point d'activités et de programmes régionaux, notamment de supports pédagogiques.

39. Un représentant d'ONG représentant la jeunesse a rendu compte des conclusions du groupe de travail sur les moyens de favoriser un développement résilient face aux changements climatiques par le renforcement des compétences et la formation à l'adaptation. Le groupe a souligné qu'il n'y avait pas un seul et unique modèle de formation aux changements climatiques, adaptable à tous les publics. Les supports pédagogiques devaient être conçus en fonction des destinataires visés, de leur niveau de connaissances et de leurs besoins. Il convenait en outre de prendre en considération les savoirs ancestraux des peuples autochtones et des communautés locales lors de la conception de programmes de formation sur l'adaptation. On ne pourrait améliorer la résilience au niveau local qu'en formant les communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées.

40. Un représentant de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine a présenté les conclusions du groupe de travail sur la formation des groupes stratégiques et la nécessité de leur donner les moyens d'agir sur les changements climatiques. Le groupe a fait valoir que des programmes de formation pratique étaient essentiels à tous les niveaux de la société pour les responsables politiques, économiques et sociaux. Il était important que des cours sur les changements climatiques soient organisés à l'intention des enseignants, des journalistes, des jeunes, des personnalités politiques, des femmes, des cadres et des communautés locales. Les programmes de formation devaient développer les compétences, donner aux citoyens les moyens de devenir des acteurs du changement, améliorer la participation publique aux processus décisionnels et inciter à chercher ensemble des solutions aux changements climatiques. Une formation pratique, fondée sur des méthodes innovantes et participatives, donnerait les moyens de lutter contre les changements climatiques.

41. Un représentant de World Wide Views a rendu compte des débats du groupe de travail sur la formation des formateurs et l'apprentissage professionnel. Il a été souligné que la formation n'était pas une activité ponctuelle et qu'elle devait être consolidée et mise à jour régulièrement, en particulier dans le domaine des changements climatiques, où des faits nouveaux survenaient fréquemment. Les formateurs devraient donc se tenir régulièrement informés afin de disposer de connaissances exactes et actualisées. La formation de formateurs permettrait de sensibiliser un plus grand nombre de personnes et d'intensifier l'action climatique. Il était indispensable de réfléchir à la manière de rendre les connaissances scientifiques compréhensibles pour les formateurs et les apprenants et de prévoir des incitations axées sur la formation professionnelle. Le groupe de travail a recommandé de recenser et de mettre en ligne les éléments nouveaux et les méthodes innovantes qui pourraient être utilisés par les formateurs des formateurs. Il a également souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication, notamment d'Internet dans le développement de la formation en ligne.

42. Un représentant d'ONG représentant la jeunesse a présenté les conclusions du groupe de travail sur le développement de la formation aux changements climatiques dans le cadre de la coopération internationale. Le groupe a indiqué que, les fonds affectés aux activités de formation étant limités, il était essentiel de renforcer la coopération internationale entre les pouvoirs publics, les acteurs non étatiques et les collectivités. La coopération internationale devrait être guidée par les principes du respect et de la diversité, qu'il s'agisse d'appuyer les projets existants ou d'en créer de nouveaux. Au cours des débats, il a été souligné qu'il faudrait améliorer la coopération entre les municipalités et les villes, étant donné que la majorité de la population serait bientôt urbaine. Une coopération régionale, Sud-Sud et triangulaire était aussi nécessaire pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles. La coopération internationale pouvait contribuer à l'échange de bonnes pratiques entre les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques à tous les niveaux ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux outils et contenus de formation aux changements climatiques.

43. La facilitatrice a invité les participants au dialogue à faire part de leurs observations. Un représentant d'ONG représentant la jeunesse a insisté sur l'intérêt de pouvoir suivre les débats en direct sur Twitter et a proposé qu'il en soit encore ainsi lors des réunions futures. Une représentante de la Finlande a félicité le secrétariat d'avoir convié les groupes de travail aux discussions, ce qui avait favorisé l'échange d'expériences entre les Parties et les observateurs. Elle a aussi estimé qu'un juste équilibre avait été assuré entre le temps consacré aux exposés et celui alloué aux groupes de travail. Un représentant de la société civile a remercié la facilitatrice d'avoir mené les discussions et a estimé important de créer des plateformes pour poursuivre et nourrir les débats sur l'éducation et la formation aux changements climatiques.

D. Participation publique par le biais des réseaux sociaux et d'Internet

44. Dans le but d'améliorer et d'étendre la participation publique au dialogue, le secrétariat a fait en sorte que les débats puissent être suivis en direct sur Twitter, sous le mot-dièse #Article6. De plus, le site de la Convention propose la retransmission vidéo à la demande : 1) de la séance I sur l'éducation aux changements climatiques²⁵ et 2) de la séance II sur la formation aux changements climatiques²⁶.

²⁵ Voir <http://unfccc6.meta-fusion.com/sb42/events/2015-06-02-15-00-3rd-dialogue-on-article-6-of-the-convention-session-i-climate-change-education-and-international-cooperation>.

²⁶ Voir <http://unfccc6.meta-fusion.com/sb42/events/2015-06-03-15-00-3rd-dialogue-on-article-6-of-the-convention-session-ii-climate-change-training-and-international-cooperation>.

E. Clôture du troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention

45. Dans ses observations finales, la facilitatrice a déclaré que l'éducation était l'outil le plus puissant pour infléchir le cours des choses et ouvrir la voie à un changement positif au niveau mondial. Elle a fait valoir que la lutte contre les changements climatiques nécessitait une logique d'action ascendante et une volonté politique. Elle a aussi souligné qu'il importait de prendre en considération la situation et les connaissances locales et de favoriser la coopération entre de multiples parties prenantes. En conclusion, elle a estimé qu'il fallait modifier le discours sur les changements climatiques afin qu'il soit compris de tous et incite à agir à tous les niveaux.

46. M. Nick Nuttall, porte-parole du secrétariat de la Convention et Coordonnateur du programme relatif à la communication et à l'information, a remercié la facilitatrice et les participants d'avoir activement contribué à des échanges de vues fructueux. Il a invité les jeunes du monde entier à participer au concours de vidéos sur les changements climatiques²⁷, organisé conjointement par le secrétariat de la Convention, le Programme des Nations Unies pour le développement/Programme des microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, l'Initiative des Nations Unies pour un cadre commun concernant les enfants, les jeunes et les changements climatiques et Television Trust for the Environment. Sur le thème « Moteur ! Action ! Paris ! », les jeunes étaient invités à produire une vidéo de trois minutes sur leur action contre les changements climatiques. Les deux gagnants recevraient un billet aller-retour pour assister à la vingt et unième session de la Conférence des Parties et à la onzième session de la CMP et travailleraient en qualité de jeunes journalistes aux côtés de l'équipe du secrétariat de la Convention chargée de la communication.

47. M. Yauvoli a prononcé la clôture de la réunion, en rappelant l'importance de l'éducation, de la formation et de la coopération internationale. L'éducation et la formation étaient essentielles pour la conclusion d'un accord sur les changements climatiques à Paris, la prise de décisions et l'application de mesures. Ce n'est que par l'éducation et la formation que tout un chacun pourrait saisir les enjeux de cette conférence internationale. L'intervenant a adressé ses sincères remerciements au secrétariat pour l'organisation du dialogue et à l'ensemble des participants pour leurs précieuses contributions. En guise de conclusion, il a invité ces derniers à participer au quatrième dialogue sur l'article 6 de la Convention, qui serait consacré à la participation publique, à la sensibilisation du public, à l'accès public aux informations et à la coopération internationale dans ce domaine.

IV. Étapes suivantes

48. Les Parties et d'autres parties prenantes souhaiteront peut-être mettre à profit les informations figurant dans le présent rapport pour planifier, concevoir et mettre en œuvre des activités relatives à l'éducation, à la formation et à la coopération internationale à prévoir en la matière.

²⁷ Voir <http://www.tvebiomovies.org/>.

Annexe

[Anglais seulement]

Agenda for the 3rd Dialogue on Article 6 of the Convention

Opening of the 3rd Dialogue on Article 6 of the Convention Session I: climate change education Tuesday, 2 June 2015, 3–6 p.m. – Addis Abeba 1-2	
3–3.20 p.m.	<p>Opening of the 3rd Dialogue on Article 6 of the Convention</p> <p>Welcoming and opening remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Amena Yauvoli, Chair of the Subsidiary Body for Implementation and Chair of the 3rd Dialogue on Article 6 of the Convention • Ms. Christiana Figueres, UNFCCC Executive Secretary <p>Group picture</p> <p>Outline and objectives of the 3rd Dialogue on Article 6 on the Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Katarzyna Snyder, facilitator of the 3rd Dialogue, Head of the International Negotiations Team, Climate Change Policy unit, Ministry of the Environment, Poland • Mr. Kartikeya V. Sarabhai, special guest of the facilitator, Director of the Centre for Environment Education, India
Inspirational speech on climate change education	
3.20–3.40 p.m.	<p>Speech</p> <p>“Identity and inspiration: how we can promote challenging truths to unwilling audiences”, Mr. George Marshall, founder of the Climate Outreach and Information Network (COIN)</p>
Introductory presentation	
3.40–3.55 p.m.	<p>Presentation</p> <p>“Advancing climate change education through the Global Action Programme on Education for Sustainable Development”, Mr. Alexander Leicht, Chief of Education for Sustainable Development Section, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)</p>
Presentation of good practices and lessons learned in relation to climate change education	
3.55–4.30 p.m.	<p>Presentations</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Student solutions to climate change”, Ms. Leslie Tourneville, Community and Skills Management Director, CliMates • “Fostering science, research and learning in 114 countries through the GLOBE programme”, Ms. Ashley Allen, Foreign Affairs Officer, Global Change, the United States of America • “Regional programme in Central America and the Dominican Republic to support the implementation of climate change education”, Mr. Omar Ramirez Tejada, National Focal Point for Article 6 of the Convention, Executive Vice-President, Climate Change Council, the Dominican Republic • “Cleen programme in Albania”, Ms. Albana Markja, Head of Section, Ministry of Education and Sports, Albania <p>Questions and answers</p>

Working groups	
4.30–5.20 p.m.	<p>Working group discussions on key topics related to climate change education</p> <ul style="list-style-type: none"> • Policies, strategies and long-term approaches for climate change education for sustainable development • Fostering societal transformation and behavioural change through non-formal and informal education • Developing educational materials and using information and communication technologies to promote climate change education • Strengthening the implementation, monitoring and reporting of climate change education • Scaling up climate change education through international cooperation <p>Moderators</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Alexander Leicht, UNESCO • Mr. George Marshall, COIN • Ms. Cristina Colón, United Nations Children's Fund (UNICEF) • Ms. Adriana Valenzuela, UNFCCC secretariat • Mr. Angus Mackey, United Nations Institute for Training and Research (UNITAR)
Conclusions of the working groups	
5.20–5.50 p.m.	<p>Presentation of working groups' conclusions</p> <p>Moderated dialogue between participants</p>
Closing remarks	
5.50–6 p.m.	<p>Closing remarks on session I</p> <p>“Climate change education and international cooperation”, presented by the facilitator</p>
Session II: climate change training	
Wednesday, 3 June 2014, 3–6 p.m. – Addis Abeba 1-2	
3–3.10 p.m.	<p>Outline and objectives of session II of the 3rd Dialogue on Article 6 on the Convention, presented by the facilitator</p>
Introductory presentation	
3.10–3.25 p.m.	<p>Presentation</p> <p>“Bridging gaps in human skills and capacity in key adaptation and mitigation sectors”, Mr. Moustapha Kamal Gueye, Green Jobs Specialist, International Labour Organization (ILO)</p>
Presentation of good practices and lessons learned in relation to climate change training	

3.25–4 p.m.	<p>Presentations</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Integrating climate change learning into the curricula”, Mr. Chebet Maikut, Acting Commissioner, Ministry of Water and Environment, Uganda • “Technical and vocational education and training: the GIZ approach”, Mr. Stefan Hummelsheim, Head of Technical and Vocational Education and Training, Germany • “The case study of Brazil: teachers’ training in climate change and sustainable development”, Ms. Mariana Alcalay, Project Officer, UNESCO, office of Brazil • “Skills development and training in the utilization of solar power”, Mr. Ziaul Haque, Deputy Director, Ministry of Environment and Forests, Bangladesh • “The World Wide Views citizen consultations. It is not only about training – it is also about democracy”, Mr. Bjørn Bedsted, Global Coordinator, World Wide Views • “Experiences of international cooperation in climate change training – best practices from Finland”, Ms. Maria Vuorelma, National Focal Point for Article 6 of the Convention, Senior Officer, Ministry of the Environment, Finland <p>Questions and answers</p>
Working groups	
4–4.50 p.m.	<p>Working group discussions on key topics related to climate change training</p> <ul style="list-style-type: none"> • Training and skills development for green jobs and low-emission development • Fostering climate-resilient development through skills development and training on adaptation • Training and empowering strategic groups for mobilizing climate action • Training of trainers and professional learning • Scaling up climate change training through international cooperation <p>Moderators</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr. Moustapha Kamal Gueye, ILO • Ms. Cristina Colón, UNICEF • Ms. Adriana Valenzuela, UNFCCC secretariat • Ms. Mariana Alcalay, UNESCO • Mr. Angus Mackey, UNITAR
Conclusions of the working groups	
4.50–5.35 p.m.	<p>Presentation of working groups’ conclusions</p> <p>Moderated dialogue between participants</p>
Closure of the 3rd Dialogue on Article 6 of the Convention	
5.35–6 p.m.	<p>Closing remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Katarzyna Snyder • Mr. Nick Nuttall, spokesperson and Coordinator of the Communications and Outreach programme, UNFCCC secretariat • Mr. Amena Yauvoli